



**PRÉFET
DE L'INDRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

2019

rapport d'activité des services de l'État dans l'Indre

territoires
protéger
cohésion sociale
prévenir
renforcer emploi
économie **développer.**
soutenir
solidarité

l'Indre, territoire rural
soutenu par le gouvernement

page 4

protéger, prévenir

page 6

soutenir
l'emploi et l'économie

page 8

développer
la cohésion sociale et la solidarité

page 10

renforcer
la cohésion des territoires

page 12

chiffres clés 2019

page 15



Le rapport d'activité 2019 des services de l'État constitue un parfait témoignage de l'engagement et de l'implication des femmes et des hommes des services de l'État envers leurs concitoyens et les territoires de l'Indre.

Ce document retrace les principales actions qui ont été conduites tout au long de l'année 2019, et contribuera, c'est son ambition, à mieux faire connaître aux habitants du département les actions essentielles que l'État y mène pour améliorer leur quotidien et pour garantir l'intérêt général.

Dans le contexte de crise sanitaire que nous traversons et des drames que nous avons traversés, vous présenter le rapport d'activité des services de l'État pour l'année 2019, c'est mettre à l'honneur la mobilisation quotidienne des services de l'État.

En lien étroit avec les collectivités, les services de l'État préparent aujourd'hui comme hier, l'avenir de notre département. Grâce aux solides partenariats noués et entretenus avec tous les acteurs du territoire, collectivités locales, associations et citoyens, l'engagement permanent des agents de l'État permet d'apporter des solutions concrètes aux usagers des services publics et de favoriser les liens de proximité avec les habitants.

Ce document constitue donc un témoignage, et un hommage rendu aux agents qui, par leur implication quotidienne, restent pleinement mobilisés pour assurer la permanence de l'État et le service de nos concitoyens.

Thierry BONNIER
Préfet de l'Indre



L'Indre, territoire rural soutenu par le Gouvernement

Le soutien à la ruralité est un engagement fort et continu du Gouvernement. La décentralisation est au cœur de l'action conduite avec les territoires.

Le lien avec les territoires a évolué, et une véritable démarche partenariale a été mise en place, qui se traduit déjà par différents dispositifs (agenda rural, comité interministériel aux ruralités, Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, programme Action Coeur de Ville ...)

L'aménagement de notre pays, en travaillant main dans la main et avec pragmatisme, permettra la « nouvelle donne territoriale », appelée de ses vœux par le Président de la République.

Les nombreuses visites ministérielles dans notre département en 2019 témoignent de cet engagement.

les visites officielles dans le département de l'Indre en 2019

- 14 février 2019
Emmanuel MACRON, Président de la République, accompagné de monsieur Bruno LEMAIRE, Ministre de l'Economie et des Finances, madame Muriel PENICAUD, Ministre du Travail, madame Jacqueline GOURAULT, Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, monsieur Sébastien LECORNU, Ministre auprès de la ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, madame Emmanuelle WARGON, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre d'Etat, Ministre de la Transition écologique et solidaire, et monsieur Stéphane TRAVERT, ancien Ministre de l'agriculture, député de la Manche, dans le cadre du grand débat pour un entretien avec des maires du département à Gargilesse, puis avec des chefs d'entreprise à l'aéroport de Châteauroux
- 5 mars 2019
Brune POIRSON, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Transition écologique et solidaire - Visite de la laiterie de Varennes à Val Fouzon, participation à un échange avec des citoyens dans le cadre du grand débat puis remise de l'Ordre National du Mérite à madame Isabelle THOMAS, cheffe d'entreprise de l'Escale
- 14 mars 2019
Marc FESNEAU, Ministre délégué auprès du Premier Ministre, chargé des Relations avec le Parlement - Grand débat avec des maires du département à Coings
- 7 mai 2019
Son Altesse Royale Anne d'Angleterre - Cérémonie d'hommage aux héros du Special Operation Executives parachutés en 1941 à Valençay
- 15 juillet 2019
Elisabeth BORNE, Ministre chargée des Transports - Rencontres sur le thème des transports à la CCI de l'Indre puis visite de la maison des seniors à Châteauroux
- 13 septembre 2019
Gabriel ATTAL, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Visite de l'AFPA (site potentiel d'accueil du SNU) et présentation de l'initiative menée par la municipalité sur une "bourse aux permis" à l'hôtel de ville de Châteauroux
- 19 septembre 2019
Emmanuelle WARGON, Secrétaire d'Etat auprès de la Ministre de la Transition écologique et solidaire - Débat écologique au château de Valençay
- 6 décembre 2019
Jacqueline GOURAULT, Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales - Assemblée des maires de l'Indre à Belle-Isle, Châteauroux



protéger prévenir

Les services de l'État assurent, sous l'autorité du préfet, la lutte contre la délinquance, le maintien de l'ordre public et la sécurité des populations. En cas de crise, le préfet dirige les opérations de secours.

LUTTER CONTRE LA DÉLINQUANCE, PRÉVENIR LE RISQUE ROUTIER ET SECOURIR

La délinquance est en légère baisse en 2019 par rapport à 2018 (- 0,18 %). Elle diminue de 7,21 % en zone police, avec une baisse des atteintes aux biens (- 12,94 %) et des atteintes aux personnes (- 3,84 %). La tendance est différente en zone gendarmerie, avec une hausse de + 4,5 %, principalement due aux atteintes aux personnes (+ 18,9 %). Les atteintes aux biens ont, quant à elles, diminué de 2,5 %.

Les routes de l'Indre ont connu, par rapport à l'année 2018, 27 accidents corporels de plus, 37 blessés supplémentaires et davantage de personnes décédées (+ 6). Les suspensions administratives du permis de conduire ont reculé de 5,24 % entre 2018 et 2019. Seules les suspensions pour excès de vitesse sont en progression (+ 40,04 %).

En 2019, les services d'incendie et de secours de l'Indre ont reçu 50 400 appels et réalisé 14 225 interventions (en baisse de 3,33 %). Les pompiers ont assuré 10 642 secours à personne et sont intervenus sur 849 accidents sur la voie publique, 1 617 incendies et 1 117 opérations diverses.

L'action de l'État en matière de prévention

L'opération tranquillité vacances vise à réduire le nombre de cambriolages et d'intrusions dans les domiciles pendant les congés des habitants. Dans le cadre de la Sécurité du Quotidien, elle contribue au développement et à l'amélioration des relations police-population. En 2019, plus de 2 000 foyers et 60 professionnels se sont inscrits dans le dispositif et ont bénéficié d'une surveillance particulière par les forces de police ou de gendarmerie.

Les professions menacées sont identifiées. Ainsi le partenariat Déméter avec la Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles et les Jeunes Agriculteurs visent à protéger les agriculteurs et leurs exploitations. Les commerçants ne sont pas oubliés avec les Opérations Tranquillité Entreprises ou HY-GIE pour les professionnels de santé.



Le Fonds Interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) a soutenu 16 actions en 2019.

Des actions de prévention et de sensibilisation à la sécurité routière sont organisées localement dans le cadre du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR) :

- « Une journée sécurité », à destination de tous les usagers de 2 Roues Motorisés ;
- « La route des vacances en toute sécurité », organisée sur une aire de service de l'autoroute A20, comme chaque année depuis 2001 à l'occasion des premiers départs en vacances ;
- « Les jeunes d'aujourd'hui sont les conducteurs de demain » - 3^{ème} édition - s'est déroulée le 10 octobre à Issoudun, à destination des jeunes de 3^{ème} et de 2^{nde} ;
- de nombreuses actions pédagogiques de révision du code de la route, destinées aux personnes « seniors ».
- des actions en entreprises et dans les services de l'État, sur les enjeux liés aux Risques Routiers Professionnels.

La lutte contre les violences conjugales s'est renforcée. Une convention pour la prise en charge du transport des femmes victimes et de leurs enfants, habitant en zone rurale, pour les conduire vers un hébergement d'urgence a été signée. Le Grenelle des violences conjugales a été décliné dans l'Indre du 6 septembre au 26 novembre 2019. Plus de cinquante partenaires ont participé aux groupes de travail autour de l'amélioration de l'accueil et la prise en charge des femmes victimes, la coordination des acteurs et la prise en charge du conjoint violent. En 2019, dix-huit actions ont été financées à hauteur de 103 646 € en faveur des droits des femmes.

PROTÉGER LA POPULATION DES RISQUES NATURELS, TECHNOLOGIQUES, TERRORISTES

Planifier et se préparer

- 2 exercices de sécurité civile ont été réalisés : attentat terroriste à la caisse primaire d'assurance maladie de Châteauroux le 16 mai 2019 et Plan Particulier d'Intervention (PPI) du barrage d'Éguzon le 21 juin 2019
- 261 visites de sécurité dans les établissements recevant du public
- 69 plans communaux de sauvegarde (PCS) obligatoires réalisés ; plans ORSEC réalisés ou en cours : eau potable ; épizootie ; PPI Butagaz

Contrôler les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)

L'Indre compte 136 établissements soumis à autorisation (dont 1 Seveso seuil haut et 2 Seveso seuil bas, 29 carrières, 21 établissements IED et 20 parcs éoliens) et 35 établissements soumis à enregistrement. En 2019, 122 inspections ont été réalisées, donnant lieu à 11 arrêtés de mise en demeure, 5 arrêtés de sanctions administratives et 3 procès-verbaux.

Prendre en compte et prévenir le risque incendie

Dans un contexte de réchauffement climatique, la vulnérabilité du département de l'Indre face aux incendies devient prégnante. Durant l'année 2019, ce sont près de 1200 hectares qui ont brûlé.

Surveiller la ressource en eau

La sécheresse s'est intensifiée, avec de nombreux cours d'eau à sec et un impact sur certains captages d'eau potable. L'Observatoire de la ressource en eau (ORE) a été régulièrement mobilisé. 12 arrêtés successifs de restriction d'usage de l'eau ont été pris et un suivi spécifique a été engagé sur les captages les plus atteints.

Garantir la sécurité sanitaire et la protection du consommateur

- 110 inspections ont été effectuées par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP) donnant lieu systématiquement à la rédaction de rapports et de courriers ; 38 demandes d'agrément sanitaire ont été instruites, ainsi que 3 levées de suspension
- 46 suites ont été mises en oeuvre (22 avertissements, 16 mises en demeure, 2 retraits d'agrément sanitaire, 3 refus et 3 procès verbaux)
- 32 alertes sanitaires ont été traitées dans leurs conséquences locales et hors département, notamment pour des fromages au lait cru, en lien avec l'augmentation des auto-contrôles effectués par les professionnels
- 46 certificats sanitaires vétérinaires et attestations ont été délivrés pour l'exportation de produits d'origine animale. À noter aussi, l'ouverture du marché des produits laitiers vers l'Australie et la Nouvelle-Zélande
- 1 309 analyses de produits de la filière viande (microbiologiques, chimiques, parasitaires, prions, résistance, innocuité ...) ont été réalisées. Les résultats issus des plans de surveillance et de contrôle démontrent un bon état sanitaire

Et aussi : Information en temps réel par alerte SMS des élus, des agriculteurs ou des commerçants, de la commission de faits de délinquance / Contrôle des 2 installations de stockage de déchets non dangereux / 19 opérations de supervision de contrôle technique de véhicules lourds et légers et visite de 8 installations agréées / Préparation du meeting aérien sur l'aéroport de Châteauroux Centre qui a accueilli plus de 70 000 visiteurs le 31 août / Crise sociale des gilets jaunes qui a mobilisé les forces de l'ordre et a occasionné l'ouverture du centre opérationnel de défense (COD) / Mouvement social contre la réforme des retraites, avec les grèves de décembre 2019 / Mise en place du comité départemental d'aide aux victimes et rédaction du schéma départemental d'aide aux victimes / 139 déclarations d'utilisation de drones / 125 déclarations de feux d'artifices / 62 habilitations pour l'accès aux aéroports / 162 dossiers de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour la sécheresse 2018 ainsi que 95 demandes déjà au titre de 2019

soutenir l'emploi et l'économie

Les services de l'Etat et leurs partenaires accompagnent les entreprises et interviennent en faveur de l'emploi.

MAINTENIR UNE RELATION DE CONFIANCE AVEC LES ENTREPRISES

Les services de la Direction départementale des Finances publiques (DDFiP) ont porté une attention particulière au traitement dans les meilleurs délais des demandes des entreprises concernant le remboursement des excédents d'acomptes d'impôt sur les sociétés, des crédits de TVA et des autres crédits d'impôt. Ces demandes ont continué de faire l'objet d'un examen prioritaire en 2019 et plus de 90 % d'entre elles ont été traitées dans un délai inférieur à 30 jours.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) a été transformé en un allègement de cotisations sociales pérenne et à effet immédiat.

Pour la totalité de la période de mise en œuvre du dispositif, la DDFiP a procédé à près de 8 000 restitutions pour un montant supérieur à 79 M€. Par ailleurs, sur la même période, plus de 4 800 imputations ont été réalisées sur l'impôt sur les sociétés pour un montant de presque 46 M€. Le délai moyen de traitement est inférieur à 3 semaines.

S'agissant des entreprises en difficulté, le Comité départemental d'examen des problèmes de financement des entreprises (CODEFI) n'a pas été réuni en 2019, les dossiers étant évoqués dans le cadre de la cellule de veille présidée par le Préfet.

Les services de la DDFiP et de l'URSSAF ont par ailleurs tenu 7 commissions des chefs de services financiers (CCSF) en 2019. Outre le suivi des entreprises ayant bénéficié de délais de paiement au titre de plans conclus les années précédentes, la commission a procédé à l'examen attentif de 16 nouveaux dossiers et accordé 15 nouveaux plans.

Au 31 décembre 2019, la CCSF avait en gestion 14 plans représentant 240 emplois.

ANTICIPER OU ACCOMPAGNER LES MUTATIONS ÉCONOMIQUES

L'Unité départementale de la DIRECCTE participe activement au dispositif de veille économique en lien avec les actions menées par DEV UP et le Commissaire aux restructurations et à la prévention des difficultés des entreprises.

Dans ce cadre, le Cabinet MAZARS est intervenu au bénéfice d'une association pour l'élaboration d'un plan d'actions pour le rebond économique.

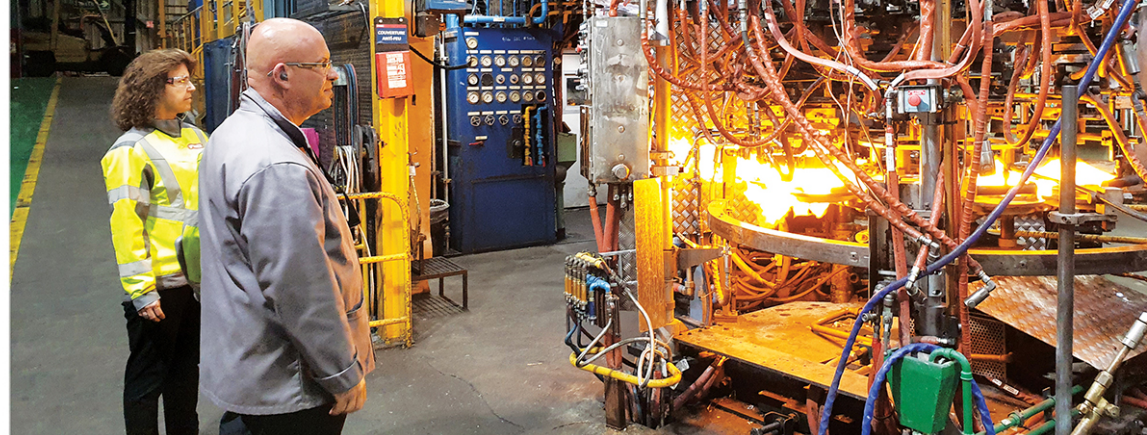
Un accompagnement au titre du dispositif local d'accompagnement (DLA) a bénéficié à 9 associations pour (re) structurer leur activité afin de pérenniser ou développer l'emploi. Ce dispositif est financé à hauteur de 41 466 € par l'État, auxquels s'ajoutent des fonds accordés par la Caisse des Dépôts et Consignations pour un montant de 35 120 €, complétés par des fonds européens à hauteur de 30 138 €.

SOUTENIR LA STRUCTURATION DES FILIÈRES

La mise en œuvre des conventions de revitalisation GEFCO et VIVARTE a favorisé la structuration et la pérennisation de la filière mégisserie et maroquinerie. **Un label « Berry Cuir » a été créé.** Les partenariats novés et le développement de start-up sur le territoire ont permis la création d'emplois.

FACILITER LES RECRUTEMENTS

L'Unité départementale de la DIRECCTE accompagne les entreprises qui embauchent. Elle a instruit en 2019, 64 demandes d'exonérations de charges sociales qui ont été accordées pour des entreprises installées en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR).



GARANTIR LA BONNE APPLICATION DU DROIT DU TRAVAIL

L'Unité départementale de la DIRECCTE intervient auprès des acteurs du monde du travail selon deux modalités. Le service de renseignement en droit du travail fournit aux salariés et employeurs une expertise de premier niveau relative à l'application du droit du travail au quotidien. Il a répondu à 4 200 questions, essentiellement posées par téléphone, en 2019. Le service d'inspection du travail a une activité principalement orientée vers le contrôle en entreprise et sur chantiers mais s'assure aussi du respect du droit des représentants du personnel. Il a réalisé 900 interventions auprès des entreprises en 2019, dont près de 500 contrôles. Son action s'est axée sur les priorités ministérielles : prévention des chutes de hauteur, prévention de l'exposition à l'amiante, lutte contre le travail illégal et contre la fraude au détachement, égalité professionnelle, contrôle des sites classés SEVESO, contrôle de la durée de travail des conducteurs routiers et accompagnement de la mise en place des comités sociaux et économiques (CSE).

METTRE EN ŒUVRE L'ACTIVITÉ PARTIELLE POUR PRÉSERVER L'EMPLOI DES SALARIÉS

En 2019, ce sont près de 52 000 heures qui ont été indemnisées au titre de l'activité partielle pour un montant de 392 000 €. Ces chiffres sont à comparer à ceux de l'année 2018, au cours de laquelle 35 655 heures avaient été prises en compte pour 272 848 €.

SOUTENIR L'EMPLOI

1 238 contrats d'apprentissage contrôlés, 316 contrats de professionnalisation signés, 507 titres professionnels délivrés et 122 livrets de certification professionnelle émis, 17 dossiers pour une validation des acquis de l'expérience par le biais de titres du ministère du Travail ont été instruits.

En 2019, 1 250 personnes sont employées dans 19 structures de l'insertion par l'activité économique. Ces dernières ont bénéficié d'un financement de 4 056 000 € (dont 335 000 € d'aides du Département). Deux nouvelles entreprises d'insertion ont vu le jour en fin d'année sous l'impulsion de la DIRECCTE, l'une sur le secteur de la confection, l'autre sur les circuits courts agro-alimentaires.

Concernant les jeunes, l'État a financé les Missions locales à hauteur de 1 406 882 €. 302 jeunes ont bénéficié d'un contrat de service civique (100 hommes et 202 femmes), 371 jeunes ont bénéficié d'un accompagnement de l'État, au titre du dispositif Garantie Jeunes. 56 200 € ont été consacrés aux actions thématiques "Emploi-Développement économique-Mobilité".

En 2019, l'Unité départementale de la DIRECCTE a poursuivi sa participation régulière aux commissions départementales pour l'autonomie des personnes handicapées. Cette même année, le Programme Régional d'Insertion des Travailleurs Handicapés a été renouvelé pour 3 ans et de nouveaux axes de travail ont été définis en région.

Et aussi : Forum "Maintien dans l'emploi" le 12 mars avec 62 participants / Forum "INTER PRO" (passerelle ULIS PRO) le 15 octobre avec 46 participants / Création d'un guide formation à destination des jeunes travailleurs handicapés / Signature le 2 octobre de la charte d'engagement 10 000 entreprises inclusives avec la fédération départementale des travaux publics / Colloque "l'autisme - un atout pour votre entreprise" le 29 novembre dans le cadre de la stratégie nationale pour l'autisme

développer la cohésion sociale et la solidarité

L'ensemble des services de l'État œuvre pour renforcer le lien social et lutter contre les exclusions.

FAVORISER L'INSERTION DES PERSONNES VULNÉRABLES

Dans le cadre du Plan de lutte contre la Pauvreté, l'État a soutenu les projets à destination des publics vulnérables à hauteur de 237 984 €, notamment en appui du Conseil départemental, jusqu'en 2021, pour favoriser l'insertion des bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) et prévenir les sorties sèches de l'Aide Sociale à l'Enfance.

VENIR EN AIDE AUX PERSONNES SANS ABRI

Lors du plan hivernal, 20 places supplémentaires ont été créées et le chalet de la Croix Rouge a été ouvert. 4 places dédiées ont renforcé l'accueil des femmes victimes de violence ; 149 logements sociaux ont été attribués en faveur de personnes venant de l'hébergement généraliste, et 46 réfugiés ont accédé à un logement, dont 5 issus de l'hébergement généraliste. Les créations de places ont porté essentiellement sur l'intermédiation locative (26), les pensions de famille (25 dont la création d'une résidence d'accueil de 18 places à Issoudun).

- 102 ménages accompagnés vers et dans le logement (AVDL), dont 74 sous le statut de réfugiés
- 4 142 mises à l'abri à l'hôtel ont été réalisées

DROIT AU LOGEMENT

Les attributions de logements sociaux ont permis de répondre favorablement à 40 % des demandes, pour 241 dossiers traités en Commission d'Attribution de Logement (CAL). 370 propositions de logements du contingent préfectoral ont été examinées, dont 27 candidats présentés par les travailleurs sociaux. Le 19 décembre 2019, l'État a signé la Convention intercommunale d'attribution du département de l'Indre.

- 8 recours DALO et 4 recours DAHO ont été enregistrés
- La prévention des expulsions a mobilisé la Commission de Conciliation des Actions de Prévention des Expulsions Locatives (CCAPEX) sur 261 dossiers dont 61 % concernant des personnes isolées
- Ces procédures ont donné lieu à 421 assignations, 238 commandements de quitter les lieux et 109 réquisitions de la force publique (44 octrois)



ACCUEILLIR ET INTÉGRER LES MIGRANTS ET DEMANDEURS D'ASILE

Pour la prise en charge des demandeurs d'asile et des réfugiés, 40 places d'accueil supplémentaires sont disponibles depuis l'ouverture d'un Centre Provisoire d'Hébergement (CPH). Un protocole de prise en charge sanitaire des migrants accueillis dans le département de l'Indre a été signé le 11 décembre 2019 par 10 partenaires, dont l'État. **562 premiers titres de séjour ont été délivrés en 2019 (+ 9,98% par rapport à 2018) et 89 décisions de naturalisation ont été prises pour des étrangers domiciliés dans le département**

ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE

- 44 associations ont été créées, 24 sont dissoutes et 204 modifications de statuts ont été traitées
- Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA) : 70 dossiers retenus pour un montant de 157 231 €, dont 5 dossiers sur le volet « formation des bénévoles »

FAVORISER LA PRATIQUE SPORTIVE ET LES MÉTIERS DE L'ANIMATION ET DU SPORT

Les formations ont porté en priorité sur les activités aquatiques avec 1 formation « baignade en Accueil Collectif de Mineurs » et 2 sessions d'examen BNSSA. Le dispositif « J'apprends à nager » a obtenu une aide de 18 000 €. 40 750 € ont été attribués à des projets d'actions « sport pour tous ». Par ailleurs, 6 jurys de qualification professionnelle BPJEPS ont été organisés. Les contrôles ont porté principalement sur l'emploi des subventions CNDS (5), les établissements d'activités physiques et sportives (37) et les signalements de comportements inappropriés (5).

- Les aides à la création d'emplois sportifs et à l'apprentissage se sont élevées à 223 000 € et 21 850 € d'aides aux jeunes ont été attribués au dispositif d'orientation professionnelle SESAME
- Fonds pour la jeunesse, l'éducation populaire et la vie associative : 31 actions financées pour un montant de 53 945 €

OEUVRER POUR L'ÉGALITÉ DES CHANCES

Une attention particulière est portée aux Quartiers prioritaires de la politique de la ville. Les actions menées en faveur des habitants sont soutenues à hauteur de 392 870 € : 204 000 € pour le Dispositif de Réussite Educative de Châteauroux, 136 000 € pour le Contrat de Ville de Châteauroux (46 actions et 8 séjours Ville Vie Vacances), 40 000 € pour le Contrat de Ville d'Issoudun (22 actions et 2 séjours Ville Vie Vacances) et 12 870 € pour l'action « Cordées de la réussite - Parcours d'excellence » du Collège Rosa Parks.

RÉALISER L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE

L'année 2019 a été marquée par la mise en oeuvre de la loi pour une école de la confiance, selon les différents axes prévus. L'abaissement de l'âge de l'instruction obligatoire à 3 ans a permis de renforcer l'école maternelle dans le parcours scolaire des élèves. Un service de l'école inclusive visant à promouvoir une école prenant réellement en compte les élèves à besoins éducatifs particuliers, tout particulièrement ceux en situation de handicap, de la maternelle au lycée, a été mis en place au sein de la Direction des Services départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN). Cela s'est traduit, notamment, par la création de 20 pôles inclusifs d'accompagnement localisés mettant en réseau les établissements scolaires publics et privés et les accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) et l'installation d'une personne ressource en charge de la scolarisation des élèves ayant des troubles du spectre de l'autisme. Le déploiement des dispositifs du plan d'investissement d'avenir pour le numérique dans les écoles s'est poursuivi avec 21 communes financées à 50 % et 4 à 40 %.

- 1 350 élèves en situation de handicap
- 2 nouvelles unités d'enseignement externalisées implantées, soit un total de 5 unités, scolarisant en milieu ordinaire des élèves jusqu'alors accueillis en établissement spécialisé
- 22 unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS) en écoles élémentaires, 13 en collèges, 2 en lycées professionnels

Et aussi : Collecte du Bleu de France organisée dans 204 communes du département / 16 350 dons / 338 demandes de cartes d'anciens combattants instruites / 34 diplômes d'honneur de porte-drapeau décernés / Création d'un Point Conseil Budget confié à l'UDAF / 639 dossiers traités par la Commission départementale de surendettement / Signature du Contrat local de santé du pays Val de Creuse - Val d'Anglin le 16 décembre

renforcer la cohésion des territoires

Les services de l'État sont mobilisés pour accompagner les collectivités et le territoire pour répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain.

RAPPROCHER LES SERVICES PUBLICS DE LA POPULATION ET DES USAGERS

Fournir un service de qualité au plus près des habitants

Au 1^{er} janvier 2019, l'Indre comportait 13 Maisons de Services au Public (MSAP). Le programme France Services, lancé en juillet 2019, a pour ambition d'offrir une offre garantie de services plus exigeante et plus homogène sur le territoire national. Le label France Services est octroyé aux seules structures qui atteignent la qualité attendue, dont le niveau fait l'objet d'un audit. Un socle de 9 opérateurs nationaux (CAF, CPAM, Caisse nationale d'assurance vieillesse, Mutualité Sociale Agricole, Pôle Emploi, La Poste, Direction générale des Finances Publiques, ministères de la Justice et de l'Intérieur) est partenaire de chaque structure dont les animateurs suivent un programme obligatoire de formation. En 2019, les 5 propositions de labellisation présentées par la préfecture ont été retenues (MSAP Aigurande, Chaillac, Mézières-en-Brenne, Vatan et projet Valençay).

Accompagner le déploiement du prélèvement à la source

Le prélèvement à la source a été mis en œuvre le 1^{er} janvier 2019. Tout au long de l'année, la Direction départementale des finances publiques a poursuivi ses actions pour accompagner, au plus près des besoins, les usagers et les collecteurs.

Faire évoluer le réseau de la Direction départementale des finances publiques

La Direction générale des Finances publiques a souhaité renforcer sa présence dans les territoires en augmentant le nombre de points de contact pour les usagers et en améliorant les prestations de conseil aux collectivités. Dans l'Indre, la démarche de communication vis-à-vis des élus a été lancée le 24 juin 2019 en présence du Préfet. Elle s'est poursuivie à l'automne par des réunions dans les 15 communautés de communes et d'agglomération du département. A l'horizon 2023, la direction des finances publiques de l'Indre sera présente dans 25 communes du département, soit 14 de plus qu'en 2019. Des cadres possédant un haut niveau d'expertise seront affectés exclusivement à la mission de conseil auprès des collectivités locales, et installés au plus près des élus et ordonnateurs.

AMÉLIORER L'ENVIRONNEMENT DE VIE DES HABITANTS DE L'INDRE

Réhabiliter le parc immobilier privé

En 2019, l'amélioration du parc de logements s'est poursuivie. Grâce aux aides de l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) et dans le cadre des priorités d'intervention définies par le Gouvernement (performance énergétique du parc de logements, lutte contre l'insalubrité, adaptation des logements à la perte d'autonomie et développement d'un parc de logements à loyer maîtrisé), 1 052 logements ont été améliorés, dont 172 dans le cadre du Programme d'Intérêt Général (PIG) en faveur de l'adaptabilité des logements des personnes âgées ou handicapées, porté par le Département.

Les subventions mobilisées par l'Anah se sont élevées à 6,3 M€ d'engagement, soit un coût moyen de subvention par dossier de 5 500 €. Pour la mise en accessibilité des logements, l'agence a mobilisé une enveloppe de 565 640 € dans le cadre du PIG conventionné avec le Conseil départemental.

L'État a aussi continué ses actions en faveur de l'accueil et de l'habitat des gens du voyage, en mobilisant de nouveaux financements pour accompagner les projets de terrains familiaux de l'agglomération castelroussine. L'État et le Conseil départemental ont ouvert en 2019 la réflexion pour réviser et actualiser le schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage (SDAHGDV).

Engager le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU)

La première convention NPNRU du département, portant sur le quartier Beaulieu à Châteauroux, a été conclue fin 2019. Avec plus de 50 M€ d'investissements prévus, dont 11 M€ de subventions ANRU pour soutenir la ville de Châteauroux et l'OPAC 36, elle marque une étape importante dans la recomposition de ce grand quartier idéalement situé, avec 90 nouvelles démolitions déjà réalisées, et encore 38 à venir. 64 logements diversifiés seront reconstruits par l'OPAC en cœur de quartier et sur le site de l'Étoile. 761 logements seront requalifiés. Les écoles Victor Hugo et Jules Ferry, les locaux et le stade du Club de l'étoile seront restructurés.

ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La démarche engagée en 2018 entre l'association des maires de l'Indre (AMI) et les services de l'État s'est poursuivie tout au long de l'année 2019 par des groupes de travail thématiques, principalement sur les perspectives de déploiement de l'éolien, l'emploi et la formation dans le secteur des énergies renouvelables (ENR) et la maîtrise du développement des projets de photovoltaïques au sol par l'établissement d'une charte conjointe AMI/chambre d'agriculture et services de l'État.

Une gouvernance élargie sur la transition énergétique, portée par le SDEI, a été actée pour renforcer cette action. Elle devra poursuivre les travaux engagés et notamment investir l'enjeu du déploiement maîtrisé du grand éolien sur le département.

- **20 parcs éoliens comportant 109 mâts, pour une puissance de 271,7 MW, sont en activité**
- **la puissance et le nombre de parcs photovoltaïques au sol ont cru de 30 %, portant le nombre de parcs en service et/ou autorisés à 18 pour une puissance de 120 MW**
- **3 nouvelles unités de méthanisation sont en fonctionnement (2 en injection de gaz et 1 en cogénération)**

PRÉSERVER LA QUALITÉ DES RESSOURCES EN EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT

Eau potable

Les dernières synthèses départementales démontrent un taux de renouvellement des réseaux de 340 ans, et un délai de 10 ans pour supprimer les branchements au plomb. Les élus ont été particulièrement sensibilisés sur la nécessité d'investissements réguliers dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement. Une réunion organisée par la Direction départementale des territoires et l'AMI a permis à l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, à la Banque des Territoires et au Conseil départemental de leur présenter les dispositifs d'aides qui leur sont accessibles.

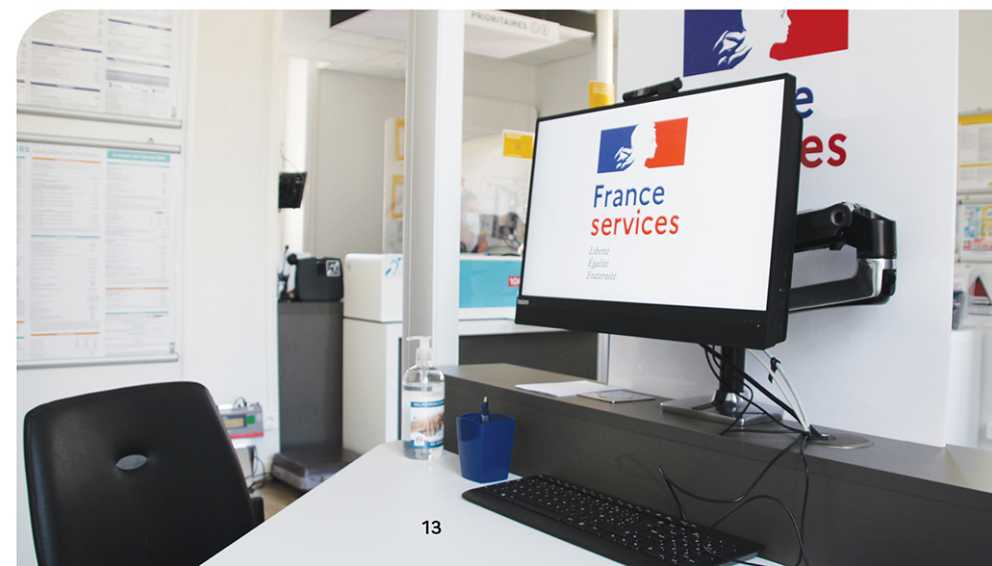
Concernant les 2 captages identifiés comme prioritaires et non couverts par un plan d'actions, les discussions ont été engagées avec les collectivités concernées afin de garantir aux habitants une eau conforme aux normes de potabilité.

Chasse : gestion des dégâts de gibiers et aménagement du territoire

Malgré de nombreux dispositifs de lutte et un record de 10 000 sangliers tués pour la campagne cynégétique 2018-2019, ce sont plus de 900 000 € d'indemnisation que la Fédération de chasse a dû verser aux agriculteurs impactés.

L'intervention et la médiation des lieutenants de louveterie, renouvelées fin 2019, coordonnées avec les techniciens de la Fédération de chasse et les agents de l'Office Français de la Biodiversité, restent essentielles dans la lutte contre les dégâts de gibier, particulièrement dans le cadre de la mise en place de battus administratives (4) ou municipales (1), pour lesquelles il est fait appel aux services techniques du Conseil départemental (mise en place de déviation, de limitation de vitesse).

La chasse, payable ou commerciale, apporte une activité économique dans le territoire et constitue une source de revenu supplémentaire à celle de l'exploitation forestière. Toutefois, son développement doit rester maîtrisé au regard notamment de l'enfrichement des terres qu'il induit.



Une reconnaissance en calamité agricole a été à nouveau demandée fin 2019 pour faire face aux pertes économiques liées à cette sécheresse exceptionnellement longue. C'est l'ensemble du département de l'Indre qui a été reconnu pour les pertes de récoltes en fourrages, pour un montant prévisionnel d'indemnisation de plus de 7 M€, là où seulement 136 communes du sud du département avaient été reconnues au titre de l'été 2018. Des pertes de récoltes ont aussi été accordées pour l'apiculture, le maraîchage, les semences fourragères et potagères, et pour la première fois, pour la pisciculture. Des pertes de fonds ont également été obtenues pour la viticulture (AOP Châteaumeillant : jeunes plants) et pour la pisciculture, frappée par une forte mortalité des reproducteurs.

ACCOMPAGNER LE MONDE AGRICOLE

Le versement des aides de la Politique Agricole Commune (PAC) constitue un soutien financier majeur aux filières agricoles du territoire, avec 117 M€ versés pour le 1^{er} pilier de la PAC et les indemnités compensatoires de handicap naturel (ICHN). Après plusieurs années compliquées dans l'instruction de ces aides, l'année 2019 a marqué le retour à un calendrier classique avec une instruction estivale et un versement des acomptes à l'automne.

Avec 3 600 dossiers PAC déposés, le nombre d'exploitations est en légère baisse (moins 65) en 2019. La surface déclarée à la PAC diminue de 1 000 ha sur la même période. Le montant global des aides agricoles (1^{er} pilier et ICHN) s'élève à plus de 117 M€. On compte 47 dossiers d'installation aidée pour un montant de 1,8 M€.

ÉVOLUTION DES DOTATIONS DE L'ÉTAT AUX COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DE L'INDRE

Les dotations de fonctionnement

La dotation globale de fonctionnement (DGF) versée en 2019 aux communes de l'Indre a augmenté de 0,46 % par rapport à 2018 (+ 226 254 €). Cependant, la baisse de la DGF entre 2018 et 2019 a impacté 124 communes (51 %) du département mais seulement 50 d'entre elles (20,57 %) ont enregistré une baisse supérieure à 2 % et 5 ont connu une baisse de plus de 15 %.

Le montant global des dotations, compensations et redistributions fiscales versé aux communes de l'Indre s'est élevé en 2019 à 63 896 239 € contre 62 751 712 € en 2018, soit + 1,82 %.

Les dotations, compensations et redistributions fiscales versées aux communautés de communes et à la communauté d'agglomération se sont élevées à 25 981 251 € en 2019 contre 24 647 680 € en 2018, soit + 5,41 %.

De son côté, le département a perçu 96 169 077 €, toutes dotations et compensations confondues, contre 89 404 833 € en 2018, soit une hausse de 7,03 % en grande partie due à la création du nouveau fonds FSID (+ 4 530 065 €).

Les dotations d'investissement

En 2019, 203 opérations (- 58 par rapport à 2018) ont été instruites et subventionnées au titre de la DETR (dotation pour l'équipement aux territoires ruraux) pour un montant de 10 546 074,65 € contre 9 779 096,44 € en 2018 (soit une augmentation de 766 978,21 € par rapport à 2018 et plus de 1,6 M€ par rapport à 2017).

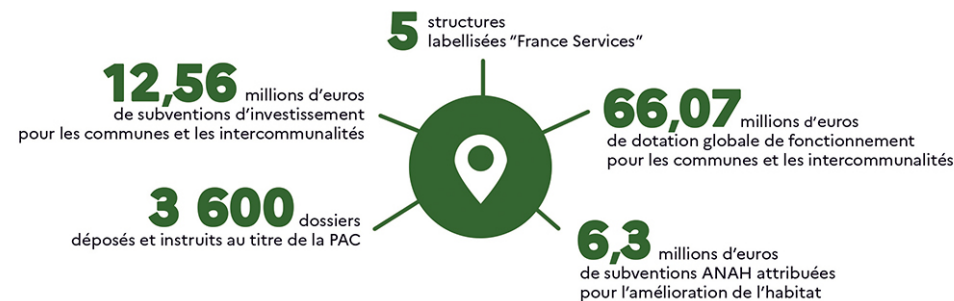
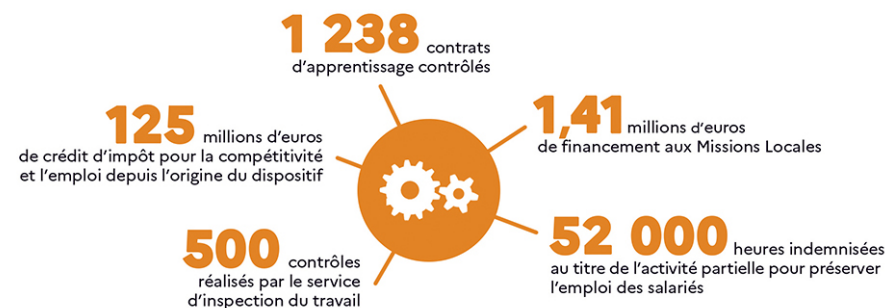
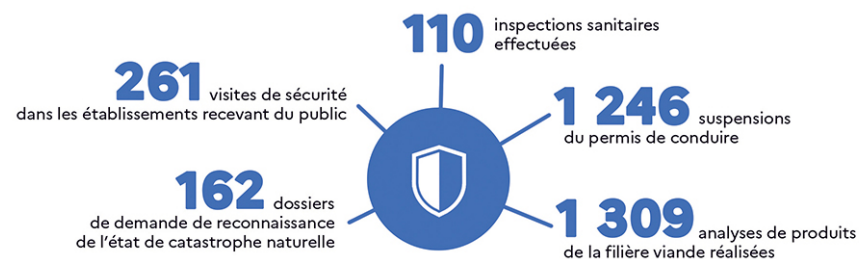
25 projets ont été cofinancés par la DSIL (dotation de soutien à l'investissement local) en 2019 pour un montant global de 2 014 544 € (2 057 210 € en 2018) :

- 12 au titre de la DSIL GPI
- 5 au titre de la DSIL GT (grande thématique)
- 5 au titre de la DSIL CR (contrats de ruralité)
- 3 au titre de la DSIL Action Coeur de ville

Les paiements aux collectivités se sont élevés à 14 517 909 €, en forte hausse par rapport à 2018 (12 480 638 €) :

- 9 800 962 € de DETR
- 1 765 971 € de DSIL
- 272 924 € de STDIL
- 2 678 052 € de FNADT

Et aussi : 1 295 avis sur autorisations d'urbanisme délivrés en 2019 / 24 demandes de travaux sur monuments historiques instruites / Contrôle scientifique et technique de 20 opérations de travaux / révision du Site patrimonial remarquable d'Issoudun / Mise à jour des périmètres de protection de 24 monuments historiques en Brenne / 21 inspections de communes et EPCI sur les modalités de traitement de leurs archives / 11 contrats de ruralité / 2 conventions Action Coeur de Ville homologuées en Opération de Revitalisation du Territoire





L'État dans l'Indre :

Tribunal Judiciaire / Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) / Direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse Touraine-Berry (Indre et-Loire, Loir-et-Cher, Cher Indre) / Direction Départementale de la Sécurité Publique (DDSP) / Groupement Départemental de Gendarmerie / Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours (DDSI) / Délégué Militaire Départemental / Direction Départementale de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONAC-VG) / Direction départementale des Territoires / Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP) / Unité Départementale de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) / Unité Départementale de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) / Délégation Départementale de l'Agence Régionale de Santé (ARS) / Direction Académique des Services de l'Éducation Nationale de l'Indre / Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP) / Office National des Forêts pour l'agence interdépartementale de l'Indre et du Cher / Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage / Service Départemental de l'Indre de l'Agence Française pour la Biodiversité / Direction Départementale des Finances Publiques / Bureau des douanes de Châteauroux / Préfecture de l'Indre

Directeur de la publication : Thierry BONNIER

Rédacteur en chef : Hassina TACHOUAFT - Rédaction : les services de l'Etat dans l'Indre

Photographies : BRECI - Préfecture de l'Indre - Conception / réalisation : Stéphane MERVEILLE



Préfecture de l'Indre

Place de la victoire et des alliés - CS 8053 - 36019 Châteauroux cedex

Tél. : 02 54 29 50 00 - www.indre.gouv.fr